

CONTRAT DE TRAVAIL / CUI temps partiel 30H – Renouvellement CDD
--

Entre les soussignés :

Raison sociale :

ASSOCIATION

PSP-PARIS-EST

N° Siret : 85033025900019

Code NAF2 : 9499Z

Adresse du siège social :

**188 Grande Rue Charles De Gaulle
94130 NOGENT SUR MARNE**

Représentée par :

**Madame Revellat Evelyne
Présidente de l'association**

D'une part,

Et

Madame Fournaise Carole

Demeurant :

**57 avenue Salengro
94500 CHAMPIGNY SUR MARNE**

De nationalité Française

NIR : 2690175111164 37

D'autre part,

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Date d'embauche et nature du contrat

L'Association PSP-PARIS-EST

Renouvelle le contrat de **Madame Fournaise Carole** à compter du **26/02/2022** dans le cadre d'un contrat unique d'insertion d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) à durée déterminée.

Le présent contrat unique d'insertion dans sa version contrat d'accompagnement dans l'emploi fait suite à une convention individuelle conclue entre l'Etat, L'association PSP-PARIS-EST et Madame Fournaise Carole.

Durée du contrat

Le contrat est conclu pour une durée de **12 mois**, du **26/02/2022 au 25/02/2023**

Les dispositions relatives au nombre maximum de renouvellement des CDD ne sont pas applicables.

Période d'essai

Cet engagement est conclu sans période d'essai.

Classification du salarié

L'Association PSP-PARIS-EST

Engage Madame Fournaise Carole en qualité d'**Assistante Communication** avec la qualification d'employée code ROME E1103. IDCC N° 2098 / CCN du personnel des prestataires de services dans le domaine du secteur tertiaire.

Fonctions

Madame Fournaise Carole exercera les fonctions d'Assistante Communication sous l'autorité et selon les directives de Madame Revellat Evelyne auquel elle rendra compte de son activité.

Dans le cadre de ses fonctions, Madame Fournaise Carole, et sans que cette liste soit limitative, sera chargée d'assurer :

- Faciliter la coordination
- Gérer le planning
- Gérer les relations presse
- Assurer la promotion commerciale
- Définir le plan de communication.

Lieu(x) de travail

Le contrat de travail s'exécutera : 188 Grande Rue Charles de Gaulle 94130 Nogent sur Marne.

Durée de travail

La durée hebdomadaire de travail de Madame Fournaise Carole est fixée à 30 heures.

La répartition de la durée du travail entre les jours de la semaine est la suivante :

- mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h30 à 13h – 14h à 18h

Rémunération

En contrepartie, Madame Fournaise Carole percevra une rémunération mensuelle brute de 1 500 Euros pour 130 heures.

A l'issue de la relation contractuelle, Madame Fournaise Carole percevra, en outre, les indemnités légales de congés payés dans les conditions déterminées à l'article L.1242-16 du Code du travail.

Rupture du contrat de travail

Le contrat cessera de plein droit :

- au jour de l'arrivée du terme : 25/02/2023

Le contrat peut être rompu de manière anticipée aux conditions prévues par les articles L.1243-1 et L. 5134-28 du Code du travail (force majeure, commun accord ou faute grave de l'employeur ou du salarié, conclusion d'un CDI, conclusion d'un CDD d'au moins 6 mois, suivi d'une formation conduisant à une qualification prévue à l'article L. 6314-1 du Code du travail).

Protection sociale

Madame Fournaise Carole sera assujettie à la législation relative à la Sécurité Sociale, aux prestations familiales et Aux accidents de travail et maladies professionnelles (URSSAF ILE DE France) ; au régime de retraite complémentaire de MALAKOFF HUMANIS ARRCO, ainsi qu'au régime de Mutuelle Allianz.

Convention collective applicable

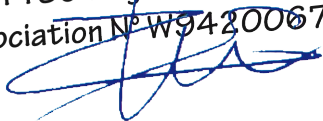
Le présent contrat est régi par la convention collective nationale du personnel des prestataires de services dans le domaine du secteur tertiaire (IDCC n° 2098).

**Fait en deux exemplaires,
à Nogent, le 9 février 2022**

Signature de l'employeur

Faire précéder la signature de la mention « lu et approuvé »

Pôle Santé Pluridisciplinaire Paris Est
188 Gde rue Charles de Gaulle
94130 Nogent sur Marne
Association N° W942006769



Signature de la salariée

Faire précéder la signature de la mention « lu et approuvé »

